

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 20 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux, après convocations légales en date du 13 mai 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mr Thierry TISSERAND
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Patricia LACHAMP
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mr Florent MONEYRON
M. Gilles BERGAMI	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Julie MONTBRIZON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Daniel PEYNON	Mme Michelle CIERGE
Mme Annick FORESTIER	M. Bernard FRASIAK
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Yannick DUPOUE
Mr Guillaume FRICKER	M. Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mr BOURNAT Christian donne pouvoir à Mme BRUSSAT Elisabeth
- Mme MARMY Marie-France donne pouvoir à Mr FRICKER Guillaume
- Mme MORAND Catherine donne pouvoir à Mme OLIVON Anne-Marie
- Mr FERRIER Romain donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mr BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle

Absents : Mme Isabelle GROUIEC, Mme Elyane GRANET, Mr Alain COSSON, Mr Gilles MARQUET

VOTE : En exercice : 35 Présents : 25 Représentés : 6 Votants : 31

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : acquisition de matériel informatique et numérique pour le réseau des médiathèques entre dore et allier - demande de subvention auprès de la drac-dgd

**ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET NUMERIQUE
POUR LE RESEAU DES MEDIATHEQUES ENTRE DORE ET ALLIER
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC-DGD**

Madame la Présidente rappelle, que dans le cadre de la poursuite de la modernisation du Réseau des Médiathèques et de son bon fonctionnement, il est nécessaire de doter tous les lieux de matériels informatiques et numériques et de renouveler un certain nombre d'équipements. C'est ainsi que la Communauté de Communes procède régulièrement à l'acquisition de mobiliers matériels informatiques et numériques pour son réseau de médiathèques.

Elle précise que ce programme d'acquisition de mobilier de bibliothèques est éligible au dispositif d'aide financier présenté par le service lecture publique auprès :

- De la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes au titre de l'aide aux bibliothèques publiques des collectivités territoriales - Concours Particulier de la dotation Générale de Décentralisation

Aussi, Madame la Présidente propose à l'Assemblée :

- D'approuver le budget prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Désignation	Montant HT	Désignation	Montant TTC
1 - Matériel informatique	10 422.00€	1 - ETAT - DGD (50%)	10 553.00€
2 - Matériel audiovisuel	7 216.00€	2 - Fonds propres (50%)	10 553.00€
3 - Compteurs de fréquentation	3 180.00€		
4 - Sacs pour ordinateurs	287.00€		
Total :	21 105.00 €		21 105.00 €

- De l'autoriser à signer tous les documents permettant la demande à hauteur de 10 553.00€ auprès de La DRAC Auvergne Rhône-Alpes

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 21 mai 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 21 mai 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

